

Conseils pour l'inscription en ligne des viticulteurs partenaires

Cette année, nous innovons avec l'inscription en ligne des participants au « Challenge entreprises » de l'Oenotrail du Lunellois.

Rejoignez d'abord la plateforme Helloasso grâce au lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/lunel-athletisme/evenements/oenotrail-2023-challenge-entreprises-1>

Attention ! La session d'inscription dure 15 minutes maximum. Passé ce délai, toutes les informations saisies seront perdues. Préparez donc tous les éléments nécessaires à l'inscription.

1. Choisissez votre formule d'inscription

Votre don en nature vous donne le choix entre les 4 options suivantes :

- ✓ **Trail 13 km (pack initial pour 3 compétiteurs) – 260€**
- ✓ **Trail 7 km (pack initial pour 3 compétiteurs) – 260€**
- ✓ **Virée nordique 7 km (pack initial pour 3 compétiteurs) – 260€**
- ✓ **Marche loisir 7 km (pack initial pour 3 compétiteurs) – 260€**

Chaque formule comprend :

- La publicité de votre domaine sur le site Oenotrail.fr
- L'inscription d'une équipe de 3 coureurs, engagée sur une des 4 compétitions ci-dessus
- La participation pour le responsable du domaine (2 personnes) au Cocktail du Challenge qui se déroulera à Viavino en Juin 2024 avec remise des récompenses.

2. Composez votre équipe de 3 compétiteurs

Indiquez le nom de votre équipe (exemple : Domaine X équipe 1)

Juste après le nom/prénom du 1^{er} compétiteur, vous devez fournir un logo exploitable de votre domaine pour insertion sur le site (sauf s'il a déjà été fourni les années précédentes), ainsi que les documents publicitaires à distribuer.

Pour chaque participant, indiquez :

- Nom
- Prénom
- Sexe
- Date de naissance

- Licence sportive ou certificat médical (sauf pour la marche loisir) à télécharger immédiatement ou à envoyer plus tard par mail à trail@oenotrail.fr ou encore à déposer lors du retrait du dossard.

Pour les courses chronométrées, les licenciés FFA présentent une licence FFA Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running, EA Athlé ou PO Athlé en cours de validité. Les licenciés FFCO, FFPM ou FF Tri doivent présenter leur licence, les licenciés UNSS ou UGSEL présentent leur licence et doivent être engagés collectivement par leur établissement, les autres participants non licenciés doivent présenter et déposer, pour être annexé au bulletin d'engagement, et pour les épreuves de trail court, trail découverte, marche nordique et virée nordique et course enfant un certificat médical ou sa copie mentionnant *l'absence de contre indication à la pratique de l'athlétisme (ou course à pied) en compétition* datant de moins d'un an. Les licenciés des fédérations agréées présentent leur licence sur laquelle apparaît par tous moyens la même mention. Les participants mineurs non licenciés présentent outre ce certificat médical, une autorisation parentale.

Les équipes peuvent être mixtes.

Classement : c'est le temps du troisième coureur ou marcheur qui sera retenu à la fin de l'épreuve pour un classement au scratch.

3. Finalisez votre inscription

Utilisez le code remise OENO2023 pour avoir la gratuité des inscriptions.

Dans la partie « Paiement », la plateforme Helloasso, qui est gratuite, propose de faire un don pour son fonctionnement.

Pour ne pas répondre à cette sollicitation :

- Cliquez sur "modifier"
- Cochez : "je ne souhaite pas soutenir Helloasso"
- Appuyez sur le bouton : "Non, merci, une autre fois peut-être"

Si le système sollicite encore un don, revenez à l'écran précédent et continuez la procédure.

Pour toute question relative à cette procédure, vous pouvez nous interroger par mail à trail@oenotrail.fr ou par téléphone au 06 09 43 24 55.